

Conditions de location du Petit Train 2025



Petit Train

Le Petit Train a une capacité maximale de 52 personnes ou de 48 personnes avec 1 fauteuil roulant manuel. En cas de mauvaises conditions météorologiques (neige, tempête, ...) Morges Région Tourisme se réserve le droit d'annuler une course.

Location

- Lors d'une course en dehors de Morges, le tarif de location débute au moment où le Petit Train quitte son lieu de stationnement et se termine à son retour sur ce même emplacement.
- Un délai minimum de 7 jours est nécessaire entre une demande de location et le jour de la location (sous réserve de disponibilité et selon nécessité d'une demande d'autorisation – 3 semaines).

Chauffeur

- Si la location dépasse 5 heures de conduite consécutive, une pause de 45 min pour le chauffeur est à prévoir sur son planning (ou éventuellement prévoir un 2^{ème} chauffeur afin de séparer la journée en 2, en cas d'horaire prolongé), ainsi qu'une pause pour le repas de midi.
- S'il s'agit d'une location pour un événement avec une prévision de forte affluence et/ou d'arrêts fréquents, merci de prévoir un/e aide pour le chauffeur, fourni par vos soins. Si cela n'est pas envisageable pour vous, ce service peut être prévu par Morges Région Tourisme, moyennant des frais supplémentaires.

Annulation

- Il est possible d'annuler votre location sans frais jusqu'à 7 jours avant le départ. Après cette date, 50% du montant prévisionnel de la location vous sera facturé jusqu'à 72 heures avant le départ. 100% du montant prévisionnel de la location vous sera facturé en cas d'annulation dans les 24 heures avant le départ.
- En cas d'annulation d'une course pour laquelle un chauffeur a effectué un repérage du parcours et une demande d'autorisation au SAN a été faite, ces montants seront malgré tout facturés.
- Si personne ne se présente au lieu de rendez-vous et que le chauffeur n'arrive pas à joindre la personne de contact, celui-ci annule la location après 30 minutes d'attente. La totalité de la location vous sera facturée.

Tarif

Nous pouvons établir un devis prévisionnel selon votre demande. Toutefois, le prix discuté n'est en aucun cas définitif. La facture finale (est établie après l'exécution de la location) est établie selon le décompte d'heures effectives du chauffeur.

Paielement

Dans le courant du mois qui suit la location, une facture vous sera adressée par courrier, selon le décompte d'heures effectuées par le chauffeur.

Autorisation de circulation

Si vous souhaitez créer votre propre parcours, vous pouvez nous le faire parvenir avec un plan précis (Google Maps + indication des routes empruntées). Nous devons ensuite faire une demande d'autorisation au Service des Automobiles et de la Navigation. Le délai afin de recevoir l'autorisation de parcours est de **3 semaines**. Cette autorisation vous sera refacturée CHF 60.- pour un jour et CHF 100.- pour deux jours de location (tarif progressif selon la durée). En cas d'annulation, le montant sera malgré tout facturé.

Course d'école

Les adultes sont responsables de faire respecter l'ordre et la discipline dans le Petit Train. De ce fait, 2 adultes par wagon sont à prévoir.

Publicité

Il n'est pas possible de recouvrir les publicités qui figurent sur le Petit Train avec des décorations. Toutefois, il est envisageable de le décorer aux endroits sans publicité (à discuter avec le chauffeur).



Demande de location du Petit Train 2025

CONTACT

Société : Nom du responsable :
Téléphone fixe / Mobile :
Courriel :
Personne de contact (présente le jour de la location) : Mobile :
Adresse de facturation :

LOCATION (sous réserve de confirmation par Morges Région Tourisme)

Date de la location :
Lieu de départ : Heure :
Lieu d'arrivée : Heure :
Nombre de passagers : Adultes : Enfants (< 12 ans) :

TRAJET

Thème n° (voir liste en annexe)

Remarque(s) :

TARIFS 2025

Location durant les heures de circulation : CHF 300.- la première heure (montant fixe) puis CHF 170.- par heure supplémentaire (au prorata).

Heures de circulation

Du 28.03 au 11.05 : tous les jours de 14h00 à 18h00 et dimanche de 11h00 à 18h00

Du 14.05 au 29.06 : Mercredi et samedi de 14h00 à 18h00, dimanche de 11h00 à 18h00

Du 01.07 au 17.08 : Du mardi au samedi de 14h00 à 18h00 et dimanche de 11h00 à 18h00

Du 20.08 au 26.10 : Mercredi et samedi de 14h00 à 18h00, dimanche de 11h00 à 18h00

+ week-end de Pâques et de l'Ascension, lundi de Pentecôte et du Jeûne

Location en dehors des heures de circulation : CHF 240.- la première heure (montant fixe) puis CHF 170.- par heure supplémentaire (au prorata).

Location hors du district de Morges : CHF 330.- la première heure (montant fixe) durant les heures de circulation ou CHF 260.- la première heure (montant fixe) en dehors des heures de circulation, puis CHF 190.- par heure supplémentaire (au prorata).

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de location en annexe.

Lieu et date : Signature :

CONFIRMATION

(à remplir uniquement par Morges Région Tourisme)

Chauffeur : N° de portable :

Numéro à utiliser en cas d'urgence le jour de la location



Location à la carte

Thème n° 1 : Tour de ville

Du Parc de l'Indépendance jusqu'au Parc de Vertou tout en parcourant le cœur de la ville, le Petit Train vous fera découvrir Morges sous une autre facette.

Durée : environ 45 min

Thème n° 2 : À travers le vignoble...

Envie de découvrir l'univers viticole de notre belle région ? Montez à bord du Petit Train à la découverte de nos magnifiques vignobles et profitez, si vous le désirez, d'une dégustation chez l'un de nos nombreux vigneron.

Durée : environ 45 min (sans dégustation)

environ 1h30 (avec dégustation – organisation à la carte *)

Thème n° 3 : En pleine nature...

Si la nature et la protection de l'environnement vous intéressent alors La Maison de la Rivière saura vous ravir ! Le Petit Train vous emmène jusqu'à Tolochenaz afin de faire une visite et d'en savoir plus sur cette nature qui nous entoure.

Durée : environ 2h00

Thème n° 4 : À la découverte de nos artisans

Notre Petit Train vous emmène à la découverte de l'artisan de votre choix qui aura le plaisir de vous faire partager son savoir-faire. Organisation de la visite chez l'artisan à organiser par vos soins*. Attention, nous n'avons pas nécessairement les autorisations du SAN pour chaque lieu. Merci de nous consulter au préalable.

Thème n° 5 : À vous de jouer...

Si vous souhaitez faire votre propre balade, alors faites-nous parvenir votre parcours (Google Maps) et nous nous ferons un plaisir de vous faire admirer notre région à votre guise. Demande d'autorisation auprès du SAN nécessaire pour ces parcours.

Afin d'obtenir plus d'informations sur l'un des thèmes proposés, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél : +41 21 801 32 33 ou par e-mail : info@morges-tourisme.ch

*C'est avec plaisir que nous vous conseillerons pour cette organisation